



Conseil économique et social

Distr. générale
6 août 2009
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Groupe de travail du transport des denrées périssables

Soixante-cinquième session

Genève, 27-30 octobre 2009

Point 9 de l'ordre du jour provisoire

Programme de travail et évaluation bisannuelle

Évaluation bisannuelle

Note du secrétariat

Contexte

1. À sa soixante-neuvième session (6-8 février 2007), le Comité des transports intérieurs (CTI) a été informé que la Commission économique pour l'Europe avait demandé que les comités sectoriels réalisent des évaluations bisannuelles de leurs sous-programmes respectifs et tiennent compte des résultats de ces évaluations pour établir leur programme de travail (ECE/TRANS/192, par. 110).
2. À cette fin, chaque groupe de travail du Comité a été prié d'établir, en coopération avec le secrétariat, un projet dans lequel il devait définir les réalisations escomptées dans son domaine d'activité, ainsi que les indicateurs appropriés s'y rapportant.
3. À sa soixante-troisième session, en 2007, le Groupe de travail du transport des denrées périssables (WP.11) a adopté la proposition présentée ci-dessous, qui a par la suite été approuvée par le CTI. En février 2010, le CTI sera invité à examiner les projets de compte rendu d'exécution établis par le secrétariat pour chaque réalisation escomptée. Il devrait examiner les enseignements qui en seront tirés et, s'il y a lieu, prendre des mesures programmatiques. Le Président du Comité sera invité à rendre compte au Comité exécutif des principales conclusions tirées de ces évaluations.

<i>Groupe d'activité</i>	<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
Transport de denrées périssables	Renforcement et mise à jour des prescriptions régissant le transport international des denrées périssables	<p>a) Nombre de nouveaux amendements à l'ATP adoptés par le WP.11</p> <p>Mesures de résultats:</p> <p>Estimation: 2006-2007: 7 Objectif: 2008-2009: 10</p> <p>b) Nombre total de Parties contractantes à l'ATP</p> <p>Mesures de résultats:</p> <p>Estimation: 2006-2007: 44 Objectif: 2008-2009: 46</p> <p>c) Nombre de documents examinés lors des sessions du WP.11 et nombre de documents contenant des propositions d'amendement transmis à la Section des traités de l'ONU à New York</p> <p>Mesures de résultats:</p> <p>Estimation: 2006-2007: 30 + 2 Objectif: 2008-2009: 32 + 3</p>

4. Il est demandé aux groupes de travail d'évaluer, tous les deux ans, les résultats de leurs activités en fonction des réalisations escomptées et des indicateurs connexes définis au début du cycle de deux ans. À cette fin, ils devraient examiner les *comptes rendus d'exécution* établis par le secrétariat et consistant en une évaluation, à la fois qualitative et quantitative, des résultats obtenus. Le projet de compte rendu d'exécution pour le WP.11 est présenté ci-dessous.

Projet de compte rendu d'exécution

a) Nombre de nouveaux amendements à l'ATP adoptés par le WP.11

5. À sa soixante-quatrième session, en 2008, le WP.11 a adopté une version révisée de l'annexe 1 de l'ATP. Ce texte a été complété par quatre autres propositions d'amendement à l'ATP, qui figurent à l'annexe 1 du rapport de ladite session (ECE/TRANS/WP.11/218). On pourrait considérer qu'il s'agit là de cinq nouveaux amendements, quoique la proposition de nouveau texte de l'annexe 1 de l'ATP contient 60 pages dans sa version anglaise et un nombre considérable de révisions par rapport au texte existant de l'annexe 1 de l'ATP. Le nombre de nouveaux amendements adoptés à la soixante-cinquième session du WP.11 ne sera pas connu avant la fin de la session (27-30 octobre 2009) mais pour 2008 ce nombre est déjà la moitié de l'objectif de 10 donné dans l'indicateur de succès.

b) Nombre total de Parties contractantes à l'ATP

6. L'ATP compte 45 Parties contractantes, Andorre ayant adhéré le 14 juillet 2008. On ne sait pas si d'autres pays adhéreront à l'ATP avant la fin de l'année 2009, ce qui permettrait d'atteindre l'indicateur de succès de 46 pays. La Suisse a signé l'ATP en 1971 mais n'a pas encore ratifié l'accord. Des 56 États membres de la Commission économique pour l'Europe, l'Arménie, le Canada, Chypre, l'Islande, l'Israël, le Kirghizistan, le Liechtenstein, Malte, Saint-Marin, le Tadjikistan, le Turkménistan et la Turquie ne sont pas encore Parties contractantes à l'ATP non plus. L'Union européenne encourage l'adhésion à l'ATP du Kirghizistan, du Tadjikistan et du Turkménistan par l'intermédiaire de son projet de création d'installations d'essais en Asie centrale. Il serait aussi dans l'intérêt de pays tels que l'Algérie, le Liban, la Jordanie, la République arabe syrienne ou les États du Golfe, entre autres pays, d'adhérer à l'ATP. Bon nombre de ces pays sont déjà parties à d'autres instruments de la Commission économique pour l'Europe tels que la Convention TIR. Ainsi, même si l'on ne comptait qu'une adhésion en 2008-2009 et que l'objectif des deux adhésions n'était pas atteint, les chances d'enregistrer de nouvelles adhésions sont réelles et il est recommandé de maintenir cet indicateur de succès en 2010-2011.

c) Nombre de documents examinés lors des sessions du WP.11 et nombre de documents contenant des propositions d'amendement transmis à la Section des traités de l'ONU à New York

7. En 2008, le WP.11 a examiné 16 documents officiels (traduits en anglais, français et russe), dont la dernière version du Manuel ATP et trois documents soumis aux précédentes sessions du WP.11. Il a aussi examiné neuf documents informels. Sur ce total de 25 documents, cinq ont été adoptés et intégrés à l'annexe 1 révisée soumise à la Section des traités de l'ONU à New York en avril 2009 (ECE/TRANS/WP.11/218/Add.1). On ne sait pas encore combien de documents officiels et informels seront soumis à la soixante-cinquième session du WP.11 ni combien seront adoptés en tant qu'amendements à transmettre à la Section des traités de l'ONU. Cependant, le chiffre atteint en 2008 de 25 documents, dont cinq ont été adoptés, laisse à penser que l'objectif de 32 + 3 sera probablement largement dépassé.

8. Avec l'accord du WP.11, le secrétariat mettra à jour le compte rendu d'exécution dès que toutes les données pour l'exercice biennal seront disponibles.

Proposition d'évaluation pour 2010-2011

9. Le WP.11 est invité à examiner, modifier et adopter la proposition d'évaluation bisannuelle pour 2010-2011 qui figure ci-dessous et qui sera présentée à la soixante-douzième session du CTI en 2010.

<i>Groupe d'activité</i>	<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
Transport de denrées périssables	Renforcement et mise à jour des prescriptions régissant le transport international des denrées périssables	a) Nombre de nouveaux amendements à l'ATP adoptés par le WP.11
		Mesures de résultats:
		Estimation: 2008-2009: 10
		Objectif: 2010-2011: 10

<i>Groupe d'activité</i>	<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
		b) Nombre total de Parties contractantes à l'ATP Mesures de résultats: Estimation: 2008-2009: 45 Objectif: 2010-2011: 47
		c) Nombre de documents examinés lors des sessions du WP.11 et nombre de documents contenant des propositions d'amendement transmis à la Section des traités de l'ONU à New York Mesures de résultats: Estimation: 2008-2009: 32 + 3 Objectif: 2010-2011: 32 + 3
